



Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 RUE DE VARENNE
75700 PARIS SP 07

Strasbourg, le **16 FEV. 2018**

Monsieur le Premier Ministre,

Le 1^{er} février 2018, Monsieur Philippe DURON remettait au Gouvernement le rapport du Conseil d'orientation des infrastructures sur les mobilités du quotidien. Nous avons pu prendre connaissance de ce document consultatif et nous sommes extrêmement surpris que le projet de raccordement ferroviaire de l'EuroAirport de Basel Mulhouse Freiburg (EAP), porté depuis de nombreuses années par la France et la Suisse, n'y soit classé qu'avec un caractère non prioritaire, avec une hypothèse de participation nulle de l'Etat français dans les scénarios 1 et 2 et de 50 M€ dans le scénario 3.

Il s'agit pourtant d'un projet essentiel à toutes les échelles. Du rayonnement européen et mondial de la France, dont l'Etat ne peut se désintéresser, jusqu'aux mobilités du quotidien, affichées comme une priorité par votre Gouvernement.

Les quatre Autorités Organisatrices des Transports signataires de ce courrier se sont engagées pleinement pour ce projet, indispensable pour les populations et le développement du territoire. Nous attendons un fort soutien des deux Etats, français et suisse, pour permettre la mise en service de ce projet en 2027, comme le prévoient les études en cours d'achèvement.

Au plan européen et international, l'EAP constitue un exemple tout à fait unique de coopération trinationale. Son trafic aérien connaît une évolution croissante parmi les plus dynamiques d'Europe : plus de 7,9 millions de personnes y ont transité en 2017 et 10 millions de personnes sont attendues à l'horizon 2025. En parallèle, le fret de marchandises connaît un essor sans précédent, avec en particulier l'acheminement de produits à forte valeur ajoutée tels que les médicaments issus de l'industrie bâloise. L'EAP est ainsi le 2^{ème} employeur du Haut-Rhin, derrière Peugeot, avec 6400 emplois directs. C'est aussi le 1^{er} aéroport de la Région Grand Est, le 3^{ème} aéroport national de Suisse, derrière Zürich et Genève, le 5^{ème} aéroport régional de France et le seul aéroport binational au monde.

.../...

L'accessibilité de la plateforme, aujourd'hui pénalisée par une rupture de charge avec une navette bus, doit être à la hauteur de ces enjeux. C'est pourquoi, dès 2009, l'Etat français avait initié une étude préliminaire portant sur l'amélioration de la desserte terrestre de l'aéroport afin d'examiner toutes les solutions techniques envisageables. Lors de la séance du 5 décembre 2011, le comité de pilotage trinational, présidé par le Préfet de Région avait alors conclu à l'unanimité au choix de la solution de desserte ferroviaire, s'appuyant notamment sur la rentabilité socio-économique avérée de cette option.

Le projet consiste à créer une section nouvelle de voie ferrée de 6 km, en dérivation de la ligne existante Strasbourg – Mulhouse – Bâle et à construire une nouvelle halte ferroviaire devant l'aérogare, qui sera desservie par les trains régionaux français et suisses (TER 200 et TER / RER trinational), à raison de 6 trains par heure et par sens en heure de pointe.

Non seulement cette nouvelle halte permettra un report modal des trafics routiers des usagers de l'aéroport, mais elle facilitera aussi les mobilités du quotidien des nombreux salariés autour de la plateforme aéroportuaire. Six millions de passagers annuels sont attendus à la halte ferroviaire de l'EuroAirport dès son ouverture, démontrant ainsi son caractère structurant. En outre, cet aménagement s'inscrit en parfaite cohérence avec le projet du RER trinational de Bâle porté conjointement par les acteurs des trois pays impliqués, qui vise à faire notamment de la ligne Mulhouse – Bâle une branche de ce RER, au bénéfice des navetteurs toujours plus nombreux entre la France et la Suisse.

Nous souhaitons donc vous réaffirmer avec force le caractère éminemment utile aux mobilités du quotidien du raccordement ferroviaire de l'EAP, ce que semble ignorer le rapport DURON.

Les résultats des études d'avant-projet devraient être connus d'ici deux mois et confirmeront très certainement l'intérêt socioéconomique et environnemental de ce projet. Dans cette période, il serait catastrophique que la dynamique de l'ensemble des partenaires soit remise en cause par un engagement de l'Etat français qui tarderait à se concrétiser.

Les quatre Autorités Organisatrices des Transports se sont fortement engagées, le 15 décembre 2017, par la signature d'un protocole d'accord, à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour l'exploitation de la ligne et de la nouvelle halte ferroviaire.

La Confédération suisse examine actuellement, dans le cadre de sa prochaine étape d'aménagement d'infrastructure ferroviaire, l'engagement de moyens financiers pour le raccordement de l'EAP, alors même que ce projet d'infrastructure se trouve entièrement sur le sol français. Nous ne pouvons pas croire que l'Etat français prenne la responsabilité d'un échec du projet, faute d'une confirmation de sa participation à temps. Nous nous trouvons donc à une étape cruciale de ce dossier, où l'Etat français doit donner des garanties sur ses engagements pour envoyer un signal fort à la Confédération suisse et lui permettre de programmer ce projet dans ses investissements d'infrastructure.

Il s'agit aussi de pouvoir bénéficier de l'opportunité de cofinancements européens pour la finalisation des études avant 2020. D'ailleurs, ce projet est d'ores et déjà inscrit dans le corridor RTE-T Mer du Nord Méditerranée, pour un cofinancement européen de l'ordre de 20 %, là encore sous réserve d'un cofinancement des Etats membres. Les deux cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne sont également prêts à cofinancer ce projet.

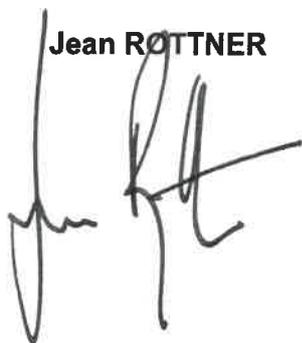
.../...

Pour toutes ces raisons, nous avons l'honneur de solliciter la bienveillance du Gouvernement pour prévoir l'inscription d'un financement ferme de l'Etat français sur la période 2022 – 2027, pour le projet de nouvelle liaison ferroviaire de l'EuroAirport de Basel-Mulhouse-Freiburg dans le volet programmatique de la future Loi d'Orientation sur les Mobilités.

En vous remerciant pour l'intérêt que vous porterez à notre demande, veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Le Président du Conseil Régional Grand Est Le Conseiller d'Etat du Canton de Bâle Ville

Jean ROTTNER



Dr. Hans-Peter WESSELS



La Présidente du Gouvernement du Canton de Bâle Campagne Le Conseiller d'Etat du Canton de Soleure

Dr. Sabine PEGORARO



Roland FÜRST

